## Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dansle cas de l'Art 62 des RG



## Du 18 et 19 Octobre 2025

## \*GARD\*

- ➡ ST HILAIRE DE BRETHMAS: stade communal Joël Victoria du 20 Octobre au 11 Novembre inclus
- **↓ VEZENOBRES**: stade communal du 15.10 au 3 novembre inclus
- **▼ VENEJEAN :** stade municipal du 9 Octobre au 2 Novembre 2025. Stade de repli Saint Alexandre.
- **PUJAUT :** terrain honneur et entraînement du complexe sportif Jacques Rouchette du 20.10 au 31.10.25 inclus
- **VERGEZE:** stade Honneur Perrier 1 du 15.10 au 14.11.25 inclus

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

Mise à jour le 17/10/2025 13:53